



LES FAITS MARQUANTS DE LA RÉASSURANCE en 2016 & au 1^{er} semestre 2017

MONDE



TERRORISME
Une actualité qui ne faiblit pas.

RISQUE CYBER
Les attaques *WannaCry* et *Petya* ont montré ce que pourrait être un sinistre de grande ampleur.



LÉGÈRE CONTRACTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (-4%) en 2016 pour la 2^{ème} année consécutive, partiellement due aux effets de change.

Augmentation de la **SINISTRALITÉ CATASTROPHE** de 40% (2016/2015, Source Swiss Re).

Un marché de la Réassurance **RÉSILIENT**.

DES TAUX D'INTÉRÊT, toujours très bas.



CONTEXTE POLITIQUE MOUVEMENTÉ dans un monde qui reste incertain.

SOLVABILITE II Premiers états quantitatifs (QRT) annuels complets et premiers rapports (RSR et SFCR) transmis aux superviseurs au premier semestre 2017.

TAUX OGDEN au Royaume-Uni, un choc réglementaire générant un coût de plusieurs milliards de Livres Sterling pour les assureurs et réassureurs.

FRANCE



STABILITÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL.

CRÉATION DE CCR Re le 1^{er} janvier 2017.



INONDATIONS de mai-juin 2016 :
Coût d'environ 1,2 Md €.

BRANCHE AGRICOLE
Une année 2016 catastrophique sur le plan climatique (gel, inondations, grêle).



PANDÉMIE
Une demande croissante de couvertures pour ce type de risques.

DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES à suivre...
Préjudice écologique
Projet de réforme de la RC

L'APREF :

- LE PLUS GRAND NOMBRE DE MEMBRES RÉASSUREURS (Soit plus de 90% du marché Réassurance en France).
- LA PLUS GRANDE DIVERSITÉ DE MEMBRES ASSOCIÉS (courtiers, avocats, captives de réassurance, cessions en réassurance, actuaires, gestion de run-off, Risk-Managers, consultants...).
- DES PUBLICATIONS VARIÉES (Notes, Livres blancs, Enquêtes...).
- DES INSTANCES QUI OEUVRENT SUR TOUS LES SUJETS DE RÉASSURANCE EN FRANCE (5 Comités, 13 Commissions, 25 Groupes de travail).
- ASSURE LE SUIVI DES RELATIONS des réassureurs avec les fédérations professionnelles, les pouvoirs publics ou tout autre organisme du marché
- CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ATTRACTIVITÉ de la filière réassurance

LE MOT DU PRÉSIDENT



Comme chaque année, des risques de toutes natures sont sur le radar des réassureurs.

Sur le plan économique, alors qu'une reprise timide s'amorce

et que les taux d'intérêt, historiquement bas, touchent peut-être un plancher, les incertitudes demeurent. Les Banques Centrales doivent désormais gérer intelligemment la sortie du Quantitative Easing pour ne pas étouffer la reprise et maîtriser le risque inflationniste.

Les incertitudes demeurent également grandes sur les plans géopolitique et réglementaire, même s'il semblerait que les mouvements de refragmentation du monde et d'inflation de la réglementation financière – consécutifs à la crise – commencent à marquer le pas.

Dans ce monde stochastique, l'industrie de la réassurance, qui reste exposée à des chocs, continue à porter les risques de ses clients avec des niveaux de solvabilité élevés, mais sa rentabilité reste sous pression, en raison du niveau des taux et de l'excès de capacité en réassurance dommages.

Le secteur de la réassurance reste porté par des tendances positives, parmi lesquelles l'expansion de l'univers des risques ; un déficit de couverture important dans les pays émergents ; et la nécessité de repousser la frontière de l'assurabilité pour les risques complexes. La révolution technologique en cours est par ailleurs porteuse d'améliorations significatives pour la profession, en termes de traitement des données, de modélisation et d'opérations.

LA FRANCE UN MARCHÉ MAJEUR EN ACHAT DE RÉASSURANCE



ÉVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT (ACCEPTATIONS VIE/NON VIE)

UN CHIFFRE D'AFFAIRES STABLE

en millions d'Euros

Branches	2016	
Vie	2 050	Progression modérée en VIE (+3%)
Non-Vie *	3 314	Légère érosion en NON-VIE (-2%)
Non-Vie **	2 442	

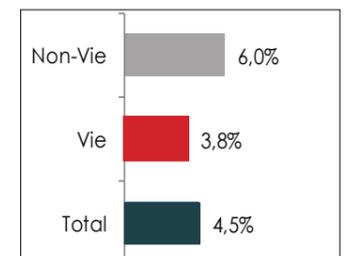
* AVEC CCR GARANTIE D'ÉTAT

** HORS CCR GARANTIE D'ÉTAT

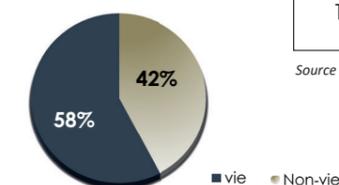
Source : APREF



TAUX DE CESSON (2015)



Source estimation FFA - ACPFR



Pour accéder aux NOTES APREF, SCANNEZ LES FLASH CODES correspondant à l'article résumé.

La «Lettre de l'APREF» est également disponible sur le site public : www.apref.org

«La Lettre de l'Apref» est une publication éditée par l'APREF, Association des Professionnels de la Réassurance en France, 26 Boulevard Haussmann – 75009 Paris - Tél : +33 (0)1 42 47 90 10. Courriel : secretariat@apref.org - Directeur de la publication : Denis Kessler - Comité de rédaction : Patrick Duplan & Rosy Laurent - Crédits photos : Apref - C&P - Fotolia.com - Conception - Maquette : Catherine Paquereau - Edition spéciale - Septembre 2017



24 MARS 2017
Croissants thématiques
« Solvabilité II :
Prise en compte de la
réassurance dans le SCR CAT »



13 AVRIL 2017
Croissants thématiques
« Taux d'intérêt &
transfert
de risques, scénarios et
enjeux »



13 JUIN 2017
Croissants thématiques
« Protection des données
& droit à l'oubli,
que faut-il savoir ? »



6 JUILLET 2017
CONFÉRENCE
DE PRESSE APREF



4 OCTOBRE 2017
Croissants thématiques
« Les 100 jours de Macron,
quelle vision de l'assurance
& de la réassurance ? »



NOVEMBRE 2017
Croissants thématiques
« Préjudice Ecologique »

28 NOVEMBRE 2016
CLUB APREF
« Solidité financière des
assureurs & réassureurs :
Evaluation et notation »



13 JANVIER 2017
VOEUX APREF
& Galette des Rois



22 MAI 2017
CLUB APREF - Table ronde
« Le marché de l'assurance
et de la réassurance
agricole »



22 JUIN 2017
COCKTAIL ANNUEL
DE L'APREF



10 SEPTEMBRE 2017
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'APREF



LES NOTES DE L'APREF

TAUX D'INTÉRÊT & TRANSFERT DE RISQUES, SCÉNARIOS & ENJEUX



Nos économies sont dans une situation de « répression financière » aux effets négatifs croissants sur la réassurance. Dans l'ensemble des branches, la durée des actifs a été raccourcie et leur allocation redéployée vers des placements plus rémunérateurs.

Dans les branches courtes, l'entrée de nouveaux capitaux a exercé une pression baissière sur les tarifs. Dans les branches longues, la baisse des taux d'actualisation et le jeu des franchises a entraîné un accroissement plus que proportionnel de la charge des provisions.

AU TOTAL, LA RÉASSURANCE A TOUTEFOIS TÉMOIGNÉ D'UNE GRANDE RÉSILIENCE.

Pour l'avenir, on peut distinguer trois scénarios qui soulignent la dépendance des réassureurs par rapport aux banques centrales. Une poursuite d'un environnement de taux très bas maintiendrait la pression à la baisse sur les rendements financiers. Une remontée graduelle des taux redresserait les rendements financiers, tarifierait les entrées de capitaux alternatifs et permettraient une normalisation sans à-coups. Une remontée brutale et substantielle des taux d'intérêt, associée à une forte accélération de l'inflation ou à une crise de la dette publique, auraient des conséquences particulièrement dommageables sur la réassurance. ■

RÉASSURANCE SOUS SOLVABILITÉ 2



Cette note APREF décrit certains aspects de la prise en compte de la réassurance sous Solvabilité 2, qui peuvent poser question voire conduire à une mauvaise appréciation du risque.

LA RÉDUCTION DU RISQUE EN QUESTION

Un an après l'entrée en vigueur de la Directive et dans le cadre de la clause de revue prévue dans la Directive Omnibus 2 à échéance de mai 2018, cette note propose un éclairage objectif et neutre sur plusieurs axes d'amélioration concernant la prise en compte de la réassurance dans la formule standard.

Après avoir décrit la place de la réassurance dans le module SCR CAT, la note analyse différents moyens de prendre en compte la réassurance et met en exergue certains aspects pratiques qui rendent sa mise en œuvre parfois difficile.

Enfin, elle souligne les problématiques de la reconnaissance par la formule standard des effets réels de la réassurance sur le profil de risque. ■

PROTECTION DES DONNÉES & DROIT À L'OUBLI, QUE FAUT-IL SAVOIR ?

Le règlement général européen sur la protection des données (RGPD), dont l'application est prévue à compter du 25 mai 2018, a pour objectif le renforcement du contrôle que les individus ont sur leurs données personnelles, et responsabilise les entreprises tout en leur offrant un cadre juridique unifié.

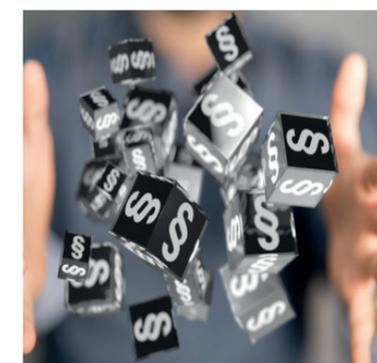
La personne physique se voit notamment doter de nouveaux droits comme le droit à l'oubli et le droit à la portabilité.

Nous assistons par ailleurs, avec la fin de la déclaration systématique des traitements, à un changement de paradigme pour les entreprises ; elles disposent d'une plus grande autonomie quant à l'opportunité

des traitements qu'elles entreprennent, à charge pour elles d'être capables de démontrer à chaque instant leur conformité avec la législation.

Globalement, le règlement demande aux entreprises de s'impliquer davantage dans la protection des données des personnes physiques en alliant responsabilisation et coercition : les sanctions des régulateurs peuvent désormais atteindre jusqu'à 4% du chiffre d'affaire groupe mondial.

La note APREF s'attache à mettre en exergue ces points fondamentaux du règlement pour les sociétés d'assurance et de réassurance. ■



ESPÉRANCE DE VIE & SURMORTALITÉ

Cette note APREF reprend les travaux d'analyse mis en œuvre par la Commission Automobile et permet de retenir cinq points :

1. A ce jour, il n'existe pas de table de mortalité spécifique basée sur l'observation réelle des accidentés de la route.
2. Des études sur la surmortalité consécutive à un événement accidentel existent dans de nombreux pays (USA, Australie, Royaume-Uni, Finlande, ...).
3. Un principe semble clairement établi par ces études : la surmortalité des victimes gravement touchées existe notamment dans les premières années suivant l'accident. Cependant les études extrapolent une surmortalité au-delà

des 2 à 5 années suivant l'accident par projections statistiques.

4. En France, même si tous les acteurs conviennent de certaines impressions, il est difficile d'établir clairement une réalité chiffrée.

5. Dans certains pays voisins (Espagne et Royaume-Uni notamment), cette surmortalité est prise en compte dans le système indemnitaire.

Deux approches sont possibles pour la prise en compte de cette surmortalité dans la procédure d'indemnisation : l'adoption de tables spécifiques (Espagne, Suisse) ou la fixation de la durée de l'espérance de vie à dire d'expert (Royaume-Uni, Israël). ■

